



SYNDICAT NATIONAL des PROFESSIONNELS
ESCALADE & CANYON

Covid 19 et activités pro, pistes de réflexion pour s'éviter un retour à l'anormal

Considérant :

- l'incertitude globale de la situation actuelle et des mois à venir, se traduisant par l'absence manifeste de données fiables pour se projeter dans un scénario estival plus crédible qu'un autre.
- les premiers éléments cadre posés par le Ministère des Sports qui ne laisse pas espérer un retour à des conditions d'encadrement "normales" cet été. En effet le calendrier ne prévoit pas, par exemple, de reprise totale dans les clubs avant septembre, avec par ailleurs le maintien de certaines mesures sanitaires exceptionnelles.
- qu'il n'y a pas d'incohérence à appeler les pouvoirs publics à considérer la nécessité sanitaire physique et psychique (particulièrement pour les populations urbaines défavorisées) de rendre possibles au plus vite l'activité physique et l'accès à la nature, sans pour autant réclamer la reprise des activités professionnelles.
- que la volonté du gouvernement d'une reprise économique au plus vite ne fait de toute façon aucun doute et qu'il paraît donc inutile de se fatiguer à la réclamer.
- l'impossibilité ou la très grande difficulté à respecter réellement les protocoles hygiène/sécurité déjà émis ou proposés par des entreprises du monde du sport et du plein air, fabricants et autres fédérations ([par exemple : recommandations de Petzl](#)), en particulier au regard des impératifs pédagogiques, techniques et sécuritaires de nos activités escalade et canyonisme impliquant proximité, échanges et contacts entre clients et professionnel.
- que présumer des exigences sanitaires à ce jour pas encore définies par les autorités compétentes n'a pas de sens (nous ne sommes pas médecins) et vouloir les anticiper nous fait courir le risque de faire des propositions plus contraignantes que nécessaires.



SYNDICAT NATIONAL des PROFESSIONNELS
ESCALADE & CANYON

- la probabilité d'une "saison blanche", même si le risque sanitaire venait à être réduit substantiellement et qu'une activité professionnelle, même partielle, s'avérait possible (impact psychologique de la crise sur la clientèle, budgets serrés des collectivités comme des particuliers, absence ou limitations de possibilités d'hébergements et de déplacements en zones touristiques, ...)
- le risque, s'il y avait reprise dans ces conditions, d'un climat de concurrence exacerbée, de nature à fragiliser encore plus les plus précaires d'entre-nous et à générer un climat accidentogène.
- le risque qu'une levée de la fermeture administrative des établissements d'enseignement d'escalade et de canyon s'accompagne d'une baisse ou d'une suppression des aides.
- plus que jamais l'opportunité de penser une solidarité de tou-te-s les travailleurs-euses, quel que soit leur statut de travail (tout le monde est affecté, dans ses conditions de travail et/ou dans ses revenus), plutôt que de laisser se développer les conditions favorables au réflexe individuel consistant à essayer de "sauver les meubles" chacun de son côté.
- qu'il existe un mouvement très large de contestation (y compris dans le monde du sport et de l'éducation) d'une dynamique de reprise au plus vite des activités professionnelles, porté notamment par la FEREC-CGT et par d'autres grandes organisations syndicales dans un large spectre de sensibilités. La critique s'organise autour de deux axes :
 - o 1/ le fait que les dispositions pressenties ne sont pas applicables et ne permettent pas par voie de conséquence une reprise d'activité sauf à dégrader gravement les conditions de travail des travailleurs-euses ou à les exposer sur le terrain à un risque majeur par non-application des mesures trop contraignantes;
 - o 2/ la nécessité et l'opportunité d'intégrer les enjeux environnementaux et d'opérer des changements économiques structurels pour nos fonctionnements futurs.
- le risque secondaire de diffuser une image peu sérieuse et peu responsable de notre profession et de nos activités, à l'opposé de notre souci premier de santé publique, du sens de la responsabilité et de la prudence (dont la capacité à renoncer si importante) qui caractérisent nos métiers au quotidien, exact inverse d'une logique d'empressement.



SYNDICAT NATIONAL des PROFESSIONNELS
ESCALADE & CANYON

Sur la base de ces éléments, le Comité Syndical du SNAPEC estime qu'une reprise de nos activités professionnelles n'a de sens que sous réserve d'une situation sanitaire permettant, selon les autorités compétentes en matière de santé publique, l'exercice professionnel dans des conditions *a minima* proches de celles exposées ci-dessous :

- Possibilité d'exercer sans la moindre contrainte de "distanciation sociale".
- Possibilité de travailler en "face-à-face pédagogique" sans précautions autres qu'éventuellement le port d'un masque "grand public" si cela s'avérait nécessaire.
- Possibilité d'une désinfection "humide" adaptée au COVID-19 (si cela est compatible avec les recommandations d'une large majorité des fabricants) du matériel de canyon entre deux groupes.
- Possibilité d'une désinfection "sèche" adaptée au COVID-19 (si cela existe et est compatible avec les recommandations d'une large majorité des fabricants) du matériel d'escalade entre deux groupes.
- Possibilité de constituer des groupes, temporairement à effectif réduit si nécessaire mais en tout état de cause, sans descendre en dessous de 6 personnes pour un professionnel (de manière d'une part à conserver une rentabilité moyenne décente et d'autre part à ne pas exclure les accueils collectifs dans une période de déconfinement où la fonction sociale de nos activités sera plus prégnante que jamais).

En conséquence, le comité syndical souhaite proposer un travail selon les 3 axes suivants:

Reprises d'activités

- Veiller en relation avec les autorités sanitaires à l'identification des contraintes réelles s'imposant à nos activités de plein air.
- Revendiquer une reprise de nos activités professionnelles uniquement lorsque celles-ci pourront être réalisées avec un niveau de contraintes sanitaires compatible avec les exigences de nos métiers (voir propositions ci-dessus).
- Interpeller les pouvoirs publics quant à la nécessité dans cette crise de prendre en compte l'urgence sanitaire engendrée par le confinement lui-même, et de rendre de nouveau possibles, autant que faire se peut, l'accès à "l'extérieur" et les activités physiques associées, hors champ professionnel.



SYNDICAT NATIONAL des PROFESSIONNELS
ESCALADE & CANYON

Des aides adaptées, pour tous ceux qui en ont besoin

- Concentrer prioritairement les efforts syndicaux dans la mise en place d'aides adaptées (notamment à la saisonnalité et à la variation de revenu sur l'année) tant que la situation sanitaire exigera des contraintes techniques et organisationnelles rédhibitoires ou trop contraignantes ou de nature à engendrer des pertes substantielles de revenus (conséquences liées aux normes ACM, clubs, hébergements...).
- Veiller à ce que les aides sous forme d'exonération/réduction de cotisations sociales, n'affectent en rien les droits qu'auraient acquis les travailleurs en cotisant pleinement
- Proposer parallèlement d'accompagner les syndiqués concernés dans ces dispositifs d'aides exceptionnelles.

Ouvertures et réflexions collectives

- Accompagner les professionnels qui le souhaitent ou se trouvant dans le besoin vers les possibilités d'autres activités économiques hors du champ de l'encadrement en escalade ou en canyoning (pluriactivité ou reconversion), et ce dès cet été.
- Créer un espace d'échange de bonnes idées très concrètes pour favoriser les solidarités nécessaires à l'échelon local (caisse de secours, répartition du travail, ...)
- Animer ces échanges nécessaires à la construction de notre réflexion collective par la mise en place de moments de discussion entre les moniteurs (visioconférence(s) à venir très prochainement).